

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU MARDI 26 MAI 2020
AU CENTRE DE DOCUMENTATION

Présences :	<i>Basque</i>	<i>Jasmine</i>	<i>parent</i>
	<i>Benoît</i>	<i>Sylvain</i>	<i>parent-substitut</i>
	<i>Bolduc</i>	<i>Jocelyn</i>	<i>vice-président</i>
	<i>Callarotti Gioia</i>	<i>Roberto Antonio</i>	<i>élève</i>
	<i>Côté</i>	<i>Caroline</i>	<i>parent</i>
	<i>Cotton</i>	<i>Line</i>	<i>soutien</i>
	<i>Fillion</i>	<i>Martin</i>	<i>président et représentant au comité de parents</i>
	<i>Gingras</i>	<i>Richard</i>	<i>parent</i>
	<i>Lauzon-Tremblay</i>	<i>Sabrina</i>	<i>secrétaire</i>
	<i>Lemay</i>	<i>François</i>	<i>enseignant</i>
	<i>Lianos</i>	<i>Panagiota</i>	<i>enseignante</i>
	<i>Pelletier</i>	<i>Josée</i>	<i>parent</i>
	<i>Pelletier</i>	<i>Louise</i>	<i>Enseignante</i>
	<i>Potvin</i>	<i>Marie-Christine</i>	<i>professionnel</i>
	<i>Rouleau</i>	<i>Jean-Nicolas</i>	<i>enseignant</i>
	<i>Séigny</i>	<i>Dominique</i>	<i>directrice</i>
	<i>Thériault</i>	<i>André</i>	<i>représentant de la communauté</i>
	<i>Trottier</i>	<i>Charles</i>	<i>enseignant</i>
Absences :	<i>Lafleur</i>	<i>Jean-Marc</i>	<i>parent</i>

1.	Ouverture de la séance	
2.	Vérification des présences et constatation du quorum	2 min.
3.	Adoption de l'ordre du jour de la séance du mardi 26 mai 2020 * (1)	5 min.
4.	Période de questions du public	0 min.
5.	Procès-verbal de la séance du jeudi 13 février 2020	5 min.
5.1.	Adoption du procès-verbal de la séance du jeudi 13 février 2020 * (1)	
5.2.	Suivi du procès-verbal du jeudi 13 février 2020	
6.	Points reportés de la dernière rencontre	0 min.
7.	Points pour approbation – PST	75 min.
7.1.	Budget initial 2020-2021	
7.1.1.	Budget initial * (1)	
7.1.2.	Plan d'effectif et utilisation des mesures (1)	
7.2.	Principe d'encadrement des frais exigés aux parents (1)	
7.3.	Évaluation et révision annuelle du plan de lutte (1)	
7.4.	Plan de lutte 2020-2021 * (1)	
7.5.	Code de vie 2020-2021 * (1)	
7.6.	Organisation des cours d'été 2020 * (1)	
8.	Information sur le suivi des travaux	12 min.
9.	Information du président du conseil d'établissement	5 min.
10.	Information du représentant au comité de parents	5 min.
11.	Information du président du conseil des élèves	5 min.
12.	Information de la direction	10 min.
13.	Information des enseignants	5 min.
14.	Information du personnel de soutien	5 min.
15.	Information du personnel professionnel	5 min.
16.	Varia	15 min.
16.1.	Apprentissage à distance	
17.	Levée de l'assemblée *	2 min.
		Total : 156 min.

CE 19/20-1356	1. <u>Ouverture de la séance</u> <i>L'ouverture du conseil d'établissement a lieu à 19 h 08. Monsieur Martin Fillion souhaite la bienvenue à tous.</i> 2. <u>Vérification des présences et constatation du quorum</u> <i>Monsieur Martin Fillion effectue la prise de présence, ce qui permet de constater qu'il y a quorum pour la rencontre du Conseil.</i> 3. <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du mardi 26 mai 2020</u> <i>Madame Dominique Sévigny propose d'ajouter à l'ordre du jour les points 7.1.1 Budget initial ainsi que 7.1.2 Plan d'effectif et utilisation des mesures.</i> <i>Monsieur Jocelyn Bolduc propose d'ajouter à l'ordre du jour le point 16.1 Apprentissage à distance.</i> <i>IL EST PROPOSÉ par madame Line Cotton d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.</i> <i>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</i> 4. <u>Période de questions du public</u> <i>Étant donné qu'il n'y a pas de public, aucun sujet n'est discuté.</i> 5. <u>Procès-verbal de la séance du jeudi 13 février 2020</u> 5.1 <u>Adoption du procès-verbal de la séance du jeudi 13 février 2020</u> <i>IL EST PROPOSÉ par madame Line Cotton d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 février 2020 tel que présenté.</i> <i>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</i> 5.2 <u>Suivi du procès-verbal du jeudi 13 février 2020</u> <i>Aucun sujet n'est discuté.</i> 6. <u>Points reportés de la dernière rencontre</u> <i>Aucun sujet n'est discuté.</i> 7. <u>Points pour approbation - PST</u> 7.1 <u>Budget initial 2020-2021</u> <i>Madame Dominique Sévigny informe les membres que monsieur Denis Valiquette fera la présentation pour le budget initial.</i> <i>Monsieur Denis Valiquette informe les membres que nous avons deux adoptions à faire pour ce soir, soit pour le budget initial 2020-2021 et une résolution pour les règles de transférabilité.</i>
CE 19/20-1357	

7.1.1 Budget initial

En premier lieu, monsieur Denis Valiquette présente aux membres le budget initial et explique le contenu du tableau. De plus, il informe les membres du contenu pour chaque budget et de l'écart en comparatif à l'année dernière.

Monsieur Martin Fillion s'interroge à savoir ce qui arrive avec le montant des budgets qui ne seront pas utilisés, étant donné la situation actuelle de la pandémie qui réduit les dépenses. Monsieur Denis Valiquette lui répond que les sommes restantes dans certaines mesures sont reportées dans le budget de l'année suivante. Les autres sommes doivent être dépensées dans l'année courante, sinon elles retournent au Ministère.

Madame Caroline Côté se questionne à savoir si le nombre de membres du personnel de soutien diminue dans le cas où nous avons un groupe EHDAA en moins cette année. Monsieur Denis Valiquette lui répond que notre clientèle EHDAA n'affecte pas notre plan d'effectif du personnel de soutien.

Monsieur Martin Fillion se questionne à savoir si notre nombre d'élèves l'an prochain diminue étant donné les travaux. Monsieur Denis Valiquette lui répond que les rénovations n'ont pas d'impact sur notre capacité à recevoir nos élèves. Madame Dominique Sévigny précise que notre clientèle reste stable.

Monsieur Charles Trottier aimerait savoir si nous pouvons acheter des livres de séries de classe dans la mesure « achat de livres de fiction et de documentaire », étant donné le contexte actuel dans lequel nous vivons. Monsieur Denis Valiquette lui répond que ce n'est pas possible et madame Dominique Sévigny précise que c'est une règle de la mesure et que nous devons la respecter. Par contre, elle explique que si le besoin est présent, nous pouvons prendre l'argent dans un autre poste budgétaire le permettant.

ATTENDU que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit adopter et soumettre pour approbation, à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, le budget pour l'exercice financier 2020-2021;

ATTENDU que ce budget maintient l'équilibre entre d'une part, les dépenses et d'autre part, les ressources financières allouées à l'établissement par la commission scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Pelletier D'ADOPTER et DE SOUMETTRE pour approbation à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, le « Budget initial 2020-2021 » de l'établissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

ATTENDU que le conseil d'établissement et la direction doivent respecter les règles de transférabilité de la commission scolaire, telles qu'elles apparaissent aux règles internes;

ATTENDU, la nécessité de permettre à la direction de gérer le budget d'une façon efficace;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jasmine Basque D'ADOPTER la règle de transférabilité suivante :

CE 19/20-1358

CE 19/20-1359

Permettre à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget et d'en rendre compte sur une base à être déterminée au conseil d'établissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.1.2 Plan d'effectif et utilisation des mesures

Madame Dominique Sévigny présente aux membres les changements apportés dans les dossiers de l'équipe de direction.

Monsieur Roberto Antonio Callarotti Gioia se questionne à savoir si un élève d'un programme va se référer à sa direction de programme avant sa direction de niveau. Madame Dominique Sévigny lui répond que sa direction de programme devient sa direction de niveau.

Ensuite, madame Dominique Sévigny présente aux membres le plan d'effectif du personnel non enseignant et l'utilisation des mesures.

Monsieur Jocelyn Bolduc s'interroge, pour l'alternatif, s'il y a une seule technicienne en éducation spécialisée qui fera plus d'heures l'après-midi. Madame Dominique Sévigny lui répond qu'il y aura deux techniciennes en éducation spécialisée, dont une de 30 heures par semaine et une autre de 15 heures par semaine pour les après-midi.

Monsieur Martin Fillion se questionne sur le nombre de psychoéducatrices que nous aurons pour chaque niveau et chaque programme. Madame Dominique Sévigny lui répond que nous avons deux psychoéducatrices et précise que si nous avons des besoins, nous avons du personnel de soutien et une psychologue en plus pour répondre à ces élèves.

7.2 Principe d'encadrement des frais exigés aux parents

Madame Dominique Sévigny explique aux membres que pour chaque année, le conseil d'établissement doit définir le principe d'encadrement des frais avant de présenter les factures et les listes d'effets scolaires au prochain conseil d'établissement.

À cet effet, elle présente le document de principe d'encadrement des frais exigés aux parents et mentionne qu'à partir de maintenant, le mode de paiement par internet sera disponible compte tenu de la situation.

Monsieur Jocelyn Bolduc se questionne à savoir s'il y aura un surplus pour les frais exigés aux parents en début d'année pour les activités au programme alternatif étant donné la fermeture des écoles. Madame Dominique Sévigny lui répond que monsieur Denis Valiquette travaille actuellement sur le remboursement des frais non dépensés qui sera effectué aux parents. Monsieur Denis Valiquette précise que le remboursement sera effectué par chèque et envoyé par la poste et qu'en plus, ils recevront un courriel pour les informer.

7.3 Évaluation et révision annuelle du plan de lutte

Madame Marie-Josée Vaillancourt présente aux membres les différentes parties de l'évaluation et la révision annuelle du plan de lutte.

Elle mentionne que nous aimerions bonifier l'onglet violence et intimidation de notre site Internet en insérant des liens de la Commission scolaire ainsi qu'en inscrivant le nom des personnes à contacter, pour chaque niveau, afin de dénoncer une situation.

Madame Caroline Côté s'interroge à savoir si une boîte courriel peut être gérée par la policière ou une éducatrice spécialisée. Madame Marie-Josée Vaillancourt l'informe qu'en effet nous regardons pour un moyen de dénonciation, par exemple un formulaire électronique à remplir, dans le but de toujours bien conserver la confidentialité des élèves. Madame Line Cotton informe les membres que notre policière a un Facebook en tant qu'intervenante pour que les élèves lui écrivent directement et ensuite elle communique avec les membres de l'école.

7.4 Plan de lutte 2020-2021

Madame Marie-Josée Vaillancourt présente aux membres le plan de lutte 2020-2021. De plus, elle explique que dans les mesures visant à assurer la collaboration avec le parent, nous y retrouvons la signature du code de vie par les parents et les élèves dans l'agenda, la publication du plan de lutte par le communiqué aux parents et le site Internet de l'école, l'utilisation d'un formulaire en ligne, les capsules de la Commission scolaire disponibles sur notre site Internet dans l'onglet violence et intimidation, présentation des services offerts à l'école par la policière et les intervenants et remise d'un feuillet lors de la rencontre des parents du premier cycle.

IL EST PROPOSÉ par madame Jasmine Basque d'adopter le plan de lutte tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.5 Code de vie 2020-2021

Madame Élisabeth Whear prend la parole et présente aux membres les changements apportés au code de vie pour l'année scolaire 2020-2021.

Madame Caroline Côté se questionne sur les sanctions qui peuvent être appliquées lorsque l'élève n'applique pas le code vestimentaire. Madame Élisabeth Whear lui répond que nous procédons à l'achat de vêtements à l'effigie de l'école afin de pouvoir prêter des vêtements aux élèves qui ne respectent pas le code vestimentaire. Madame Dominique Sévigny ajoute que nous avons mis sur place un protocole de gestion pour le code vestimentaire et que le prêt de vêtement fait partie de la gradation des sanctions.

Madame Élisabeth Whear informe les membres que nous avons annexé au code de vie les protocoles de gestion pour la consommation de drogues et/ou de substances illicites, la possession / trafic de drogues et/ou de substances illicites, l'usage de tabac / vapotage, l'utilisation d'un appareil électronique, les absences, les retards et le code vestimentaire afin de présenter clairement les étapes du protocole et les sanctions apportées pour chacun.

IL EST PROPOSÉ par madame Caroline Côté d'adopter les modifications au code de vie 2020-2021 telles que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE 19/20-1360

CE 19/20-1361

7.6 Organisation des cours d'été 2020

Madame Dominique Sévigny présente aux membres l'article de loi qui prévoit que le conseil d'établissement est responsable de l'organisation de l'école d'été et qu'une résolution est nécessaire pour permettre à la Commission scolaire de planifier cette session pour tous les élèves de la commission scolaire. La direction propose la résolution suivante :

ATTENDU l'article 90 de la Loi sur l'instruction publique qui indique que le conseil d'établissement organise les services d'enseignement à l'extérieur du calendrier scolaire;

ATTENDU que les cours d'été sont des services d'enseignement à l'extérieur du calendrier scolaire au sens de l'article 90 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU que les cours d'été de la CSSMI sont organisés dans une seule école, soit l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Lemay DE CONFIER la gestion et l'organisation des cours d'été, ainsi que le paiement de ceux-ci, à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE 19/20-1362

8. Information sur le suivi des travaux

Monsieur Denis Valiquette informe les membres qu'avec la situation particulière que nous vivons, les travaux ont été arrêtés à la mi-mars et qu'ils ont recommencé la semaine du 18 mai. Il précise que les travaux sont effectués dans le respect des normes d'hygiène et de salubrité mentionnées par la Santé publique. De plus, il mentionne que des mesures ont été mises en place et que nous supportons les entrepreneurs dans cette implantation en leur fournissant des espaces supplémentaires pour aller à la salle de bain et manger tout en se distançant.

Madame Dominique Sévigny ajoute que nous avons de nouveaux espaces de stationnement sur le long des bordures. Elle rappelle également que l'année prochaine sera une année de planification et de transition.

Monsieur Sylvain Benoît se questionne à savoir si nous allons effectuer des travaux supplémentaires pendant le mois de juin, étant donné que nous n'avons pas d'élèves. Monsieur Denis Valiquette lui répond que l'objectif est de terminer la phase 1 des travaux, qui comprend compléter le terrain de soccer, le terrain de volley-ball, les nouveaux gymnases et les locaux de musique.

9. Information du président du conseil d'établissement

Monsieur Martin Fillion informe les membres qu'un avis public a été émis pour demander le changement du nom de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles pour le Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.

Madame Dominique Sévigny ajoute que la Commission scolaire va soumettre la demande au Ministère pour le changement de nom.

10. Information du représentant au comité de parents

Aucun sujet n'est discuté.

11. Information du président du conseil des élèves

Aucun sujet n'est discuté.

12. Information de la direction

Madame Dominique Sévigny informe les membres que nous planifions les apprentissages à distance chaque semaine par niveau, et ce depuis le 19 mai, et que nous avons fourni plus de 500 prêts informatiques afin que les élèves puissent suivre leur apprentissage à distance.

Ensuite, elle mentionne que nous avons mis sur place un comité de travail pour organiser un événement pour nos finissants lors du retour de matériel pour les manuels scolaires.

De plus, elle informe les membres que nous n'avons pas de réponse présentement concernant le scénario pour l'année prochaine. Nous sommes toujours en attente des directives du gouvernement.

13. Information des enseignants

Monsieur François Lemay prend la parole et mentionne que l'équipe des enseignants de la polyvalente Sainte-Thérèse prend des formations et s'investit dans les apprentissages à distance afin d'offrir un enseignement adéquat et de haut niveau aux élèves.

14. Information du personnel de soutien

Madame Line Cotton informe les membres que toute l'équipe de soutien travaille fort et se rend disponible pour les élèves. De plus, ils font un suivi rigoureux auprès des élèves en difficulté qui ont besoin de plus de soutien et que les professionnels sont à préparer la rentrée scolaire de l'année prochaine pour les élèves.

15. Information du personnel professionnel

Madame Marie-Christine Potvin informe les membres que les professionnels assurent un suivi rigoureux avec les élèves et qu'ils préparent le passage primaire-secondaire afin de bien accueillir nos élèves à la rentrée scolaire de cet automne. Aussi, ils préparent la rentrée scolaire pour nos élèves en difficulté.

16. Varia

Monsieur Jocelyn Bolduc mentionne que les parents ont eu un sondage à remplir afin de savoir les préférences de retour à l'école pour l'année scolaire 2020-2021. À cet effet, il se questionne à savoir ce qui en sera pour la rentrée de cet automne. Madame Dominique Sévigny lui assure que dès que nous avons l'information, les parents en seront informés et que le personnel est aussi en attente du scénario pour la rentrée.

De plus, il aimerait avoir une clarification concernant les élèves qui sont en réussite. En effet, il aimerait savoir si les travaux qu'ils font en ce moment comptent dans la note finale. Madame Dominique Sévigny lui répond que nous sommes en attente d'une lettre uniforme, pour chaque niveau, informant la façon de fonctionner pour la fin de l'année.

Elle mentionne que les élèves de secondaire 1 à 3 étant en réussite auront un motif « R » et en non-réussite auront un motif « NR », il n'y aura pas de note dans le bulletin. Par contre, elle précise qu'un trou s'accumule dans le bulletin pour les élèves qui ne font pas leurs travaux et donc ils deviennent vulnérables pour l'année prochaine. Elle ajoute qu'il est très important pour les élèves de s'investir dans leurs travaux puisqu'ils permettent à l'enseignant d'apporter un jugement professionnel et de constater qu'il y a consolidation des apprentissages, ce qui peut faire en sorte que l'élève passe au niveau supérieur.

En ce qui concerne les élèves de secondaire 4 et 5, elle informe les membres que ce serait un résultat chiffré et qu'un élève en réussite restera en réussite et qu'un élève en non-réussite pourrait passer en réussite s'il s'investit. Cela dit, il est très important que les élèves s'investissent jusqu'à la fin dans leurs apprentissages.

Monsieur Roberto Antonio Callarotti Gioia s'interroge à savoir, pour le secondaire 4 et 5, pour combien dans la pondération vont valoir les notes de la troisième étape et comment seront évaluées ces notes. Madame Dominique Sévigny lui répond que nous attendons toujours l'information et qu'il est important de tenir compte que les élèves n'ont pas tous accès aux mêmes outils pour leurs apprentissages dans leur foyer. Madame Panagiota Lianos ajoute que les enseignants prennent en considération la situation actuelle et qu'elle encourage les élèves à bien faire leurs travaux et à s'investir du mieux qu'ils peuvent. De plus, monsieur Charles Trottier ajoute qu'il est important de garder une bonne communication entre enseignants et élèves et encourage les élèves à communiquer leur réalité à leurs enseignants.

17. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par madame Line Cotton de lever l'assemblée. Il est 21 h 44.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le prochain conseil d'établissement aura lieu le jeudi 18 juin à 19 h.

LE PRÉSIDENT

M. Martin Fillion

LA SECRÉTAIRE

Mme Sabrina Lauzon-Tremblay

CE 19/20-1363